

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2026-31 (2026-09-12)

Projet de réfection des chemins Phase 3

Tel que présenté lors de la réunion d'information du 26 mai dernier, la **phase 3** du projet de réfection des chemins débutera le 14 septembre prochain.

Nous commencerons par une section sur la rue du Petit-Prêcheur jusqu'à l'intersection avec le chemin des Villas-de-l'Anse sur une distance d'environ 130 m. Puis nous travaillerons 2 sections problématiques sur le chemin des Villas-de-l'Anse pour une distance totale de 160 m. Nous terminerons sur le chemin du Nordet, de l'intersection avec le chemin des Villas-de-l'Anse et allant vers la marina 1, pour environ 350 m.

La durée totale des travaux est estimée à environ 5 jours ouvrables, mais nous serons tributaires de la météo.

Le Conseil d'administration